Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS CJN

E3.2 : Conduite d’un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial

Session 2026 • Code sujet : **26-BTS-CJN-E3** • Durée : **4 heures indiquées sur le sujet ; durée officielle non établie par les données fournies** • Coefficient : **Non établi par les données fournies**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Concordance entre le diplôme et l’intitulé de l’épreuve** (1 question) — **Page 3**

2. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtscjn.fr/assets/annales/bts-cjn/E3.2 - Physique-Chimie/2026/BTS CJN - E3.2 - Physique-Chimie - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Concordance entre le diplôme et l’intitulé de l’épreuve

Le sujet identifie l’épreuve E3.2 du BTS Collaborateur juriste notarial comme portant sur le droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial, et précise qu’elle n’est pas une épreuve de physique-chimie. Il invite à vérifier l’intitulé proposé et à distinguer les informations indiquées de celles que les données fournies ne permettent pas d’établir officiellement.

Identification de l’incompatibilité réglementaire

Question 1.1. Indiquer si l’intitulé « E3.2 : Physique-Chimie » correspond à une épreuve du BTS Collaborateur juriste notarial, donner l’intitulé de la véritable épreuve E3.2 d’après les données fournies, puis préciser pourquoi celles-ci ne permettent pas de produire un sujet officiel de physique-chimie ni de fixer la durée et le coefficient officiels.

Non. « E3.2 : Physique-Chimie » ne correspond pas à une épreuve du BTS Collaborateur juriste notarial. D’après les données fournies, l’intitulé est « Conduite d’un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial ». Elles excluent donc un sujet officiel de physique-chimie pour cette épreuve. Comme le règlement d’examen complet n’est pas fourni, la durée de 4 heures affichée sur le sujet et le coefficient indiqué comme non établi ne peuvent pas être confirmés comme modalités officielles.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Épreuve E3.2 : Conduite d’un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial. Ce n’est pas une épreuve de physique-chimie.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E3.2 du BTS Collaborateur juriste notarial, session 2026, porte le code 26-BTS-CJN-E3. Le sujet indique une durée de 4 heures, mais précise que les données fournies ne permettent pas d'établir les modalités officielles complètes ; le coefficient reste non établi. La question, notée sur 20 points, vérifie l'identification de l'épreuve et la rigueur dans l'usage des informations réglementaires disponibles.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'épreuve E3.2 indiquée porte sur le droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial.
- D'après le sujet, l'épreuve E3.2 du BTS Collaborateur juriste notarial n'est pas une épreuve de physique-chimie.
- L'intitulé et les modalités officielles doivent être établis à partir de données réglementaires suffisamment complètes.
- Le coefficient officiel n'est pas établi par les données fournies et ne doit pas être supposé.

Points de vigilance & attentes du jury

- Comparer l'intitulé proposé avec celui de l'épreuve E3.2 associé au diplôme dans le sujet.
- Répondre explicitement si l'intitulé « Physique-Chimie » correspond ou non à cette épreuve.
- Distinguer la durée imprimée sur la page de garde de la durée officielle vérifiable.
- Ne pas inventer de coefficient ni présenter comme officielle une modalité non établie.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment vérifier si un intitulé d'épreuve correspond au diplôme ?

Comparez l'intitulé proposé avec celui explicitement associé au diplôme dans le sujet. Ici, l'E3.2 concerne le droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial, et non la physique-chimie.

Q : Peut-on déduire le coefficient officiel à partir de ce sujet ?

Non. Le document indique que le coefficient n'est pas établi par les données fournies. Il faut consulter le règlement d'examen ou une source officielle complète, plutôt que de supposer ou d'inventer une valeur.

Q : Quel est le barème et combien de questions faut-il traiter ?

La vérification préalable est notée sur 20 points et comporte une question numérotée 1.1. Elle demande de vérifier l'intitulé de l'épreuve et d'expliquer les limites des informations disponibles.

Q : Quelle durée officielle peut-on retenir pour cette épreuve ?

La page de garde indique 4 heures, mais le dossier précise que les données fournies ne permettent pas d'établir la durée officielle. Il faut donc distinguer l'indication imprimée d'une modalité réglementaire vérifiée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtscjn.fr/assets/annales/bts-cjn/E3.2 - Physique-Chimie/2026/BTS CJN - E3.2 - Physique-Chimie - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Collaborateur Juriste Notarial : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.